

1

1 – EN CLASSE

DIFFERENCIER

L'enseignant trouve d'abord **dans la classe** des solutions pour favoriser les progrès de chaque élève et encourager les efforts. L'**emploi du temps** est aménagé, avec des ateliers et des créneaux de « travail individualisé » pour exploiter les corrections (soutien, entraînement, entraide...) et s'adapter au rythme de chacun.

[Différencier](#)

[Emplois du temps](#)

[Autorisation APC](#)

2

2 – AIDES PERSONNALISEES

VALORISER

Les relations en **petit groupe** (3 à 6 élèves) favorisent la confiance. Une compétence ciblée est travaillée sur plusieurs séances, par exemple lors des A.P.C. Des outils variés permettent de manipuler (matériel, jeux, ordinateur). Les efforts sont valorisés.

BESOINS PARTICULIERS

3 – P.P.R.E.

ELABORER

Un [Programme Personnalisé de Réussite Educative](#) est rédigé pour décrire les dispositifs envisagés pour un élève. Il favorise des **réussites** ciblées, sur une période limitée (5 à 6 semaines).

3

Etapes à respecter



[P.P.R.E.](#)

4 – RASED

AIDER

La demande d'aide est détaillée **par écrit**, et envoyée par mel au RASED. Elle est traitée **en équipe**, pour fixer des priorités à chaque période (pas d'initiative individuelle).

4

[Demande d'aide RASED](#)

5 – EQUIPE EDUCATIVE

ASSOCIER

La famille est informée et des entretiens réguliers sont prévus. Le directeur réunit l'équipe éducative pour associer tous les partenaires impliqués : la famille, le RASED... qui reçoivent un **compte-rendu** écrit. Différents projets sont étudiés ([PAP](#), [PAI](#), [PPRE](#), [PPS](#)).

5

[Equipe éducative](#)

6



6 – HANDICAP

ADAPTER

Pour les élèves en situation de handicap, une [P.A.O.A.](#) (*Programmation Adaptée des Objectifs d'Apprentissage*) est rédigée dans le cadre du P.P.S. (*Projet Personnalisé de Scolarisation*). Un **parcours adapté** est décidé en E.S.S. (*Equipe de Suivi de la Scolarité*).

7

Favoriser les progrès de chacun

7 - GROUPE DE TRAVAIL

ETUDIER

Le pôle ressource de la circonscription se réunit régulièrement, avec l'IEN, pour aider à la décision. En cas de difficultés graves et persistantes, ou de **comportement perturbé**, le groupe de travail est sollicité avant de proposer une solution aux parents (avant le 01/04). Les **allongements de cycle** sont remplacés par des aides plus efficaces.

[Groupe de travail](#)
[Demande d'étude](#)